



FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

GEF/C.48/09
7 mai 2015

48^e réunion du Conseil du FEM
2 – 4 juin 2015
Washington

Point 14 de l'ordre du jour

**RELATIONS AVEC LES INSTANCES DES CONVENTIONS
ET D'AUTRES INSTITUTIONS INTERNATIONALES**

Décision recommandée au Conseil

Ayant examiné le document GEF/C.48/09, intitulé *Relations avec les instances des Conventions et d'autres institutions internationales*, le Conseil se félicite du rapport et charge le réseau du FEM de poursuivre la collaboration avec les pays bénéficiaires pour traduire les directives reçues et les priorités nationales dans la programmation et les activités de l'institution.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Ce document est destiné à informer le Conseil des activités menées par le FEM dans le cadre des conventions internationales sur l'environnement suivantes : la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (la Convention de Stockholm), le Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (le Protocole de Montréal), et la Convention de Minamata sur le mercure. Le document fournit également des informations sur les relations entre le Secrétariat du FEM et les instances d'autres conventions internationales et d'autres institutions et forums.

Les points saillants du document sont les suivants :

- a) Point sur la ratification des protocoles de la CDB ; sur la communication de rapports nationaux ; et sur la participation du Secrétariat du FEM à des manifestations liées à la CDB, et annexe présentant les suites données par le FEM aux décisions de la Conférence des Parties à la CDB.
- b) Point sur la ratification et l'état d'avancement des communications nationales et des rapports biennaux établis au titre de la CCNUCC ; sur les rapports présentés par le FEM aux instances de la CCNUCC et à ses organes subsidiaires ; et sur la participation du Secrétariat du FEM aux réunions en rapport avec la CCNUCC ; et annexe présentant les réponses du FEM aux décisions de la Conférence des Parties à la CCNUCC.
- c) Point sur les rapports présentés par le FEM aux instances de la CNULD ; sur la participation du Secrétariat du FEM à des manifestations liées à la CNULD, et annexe présentant les réponses du FEM aux décisions de la Conférence des Parties à la CNULD.
- d) Point sur la ratification, les rapports nationaux, et les réunions et manifestations au titre de la Convention de Stockholm et du Protocole de Montréal.
- e) Point sur la ratification, les réunions et d'autres manifestations liées à la Convention de Minamata sur le mercure.
- f) Compte rendu de la participation du Secrétariat du FEM aux réunions sur les objectifs de développement durable des Nations Unies.
- g) Résumé des relations et activités associées à d'autres institutions internationales, dont le Forum des Nations Unies sur les forêts.